

## RPI DE MARCILLE-RAOUL – ST REMY DU PLAIN

### CONSEIL D'ECOLE

du mardi 14 Novembre 2023 - 18h30

#### **PRÉSENTS**

- Le maire de Saint Rémy du Plain, Mr Prioul,
- Le maire de Marcillé-Raoul, Jean-Claude Boulmer,
- La directrice du site de Saint Rémy du Plain : Mme Mondjollian,
- Les enseignants des écoles : Mmes Tropicée, Penot-Dzhum, N'Gassa, Marsal, Cherel, Bazantay,
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de St Rémy du Plain) : Mmes Beaugendre, Billega, Aracadias, Groult-Perrier,
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de Marcillé Raoul) : Mmes Isambard, Sinay, Leroy
- Atsem : Baudot.

#### **ABSENTS EXCUSÉS**

- Monsieur Le Roux, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
- Le directeur du site de Marcillé-Raoul : M. Arzel,
- Les enseignantes Mmes Le Bars Kerampran, Condette, Besnard, Kerebel,
- RDPE : Mme Desrues,
- Atsem : Mmes Poufon Juhel
- AESH : Mmes Duret, Romé.

### ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU CONSEIL DE RÉSEAU

Nous accueillons cette année deux nouvelles collègues : Mme Besnard, en décharge de la direction de Mme Mondjollian les jeudis et vendredis, et Mme Kerebel en complément de Mme Tropicée, également les jeudis et vendredis.

Mme NEY, en remplacement en TPS-PS en 2021-2022, est toujours rattachée à notre école.

#### **Installation du nouveau conseil de réseau**

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre.

Ecole	Inscrits	Votants	Bulletins nuls	Suffrage exprimé	Taux de participation
Marcillé	133	62	5	57	46,62%*
St Rémy	100	68	10	58	68 %**

\*l'année passée le taux de participation était de 60,91 %

\*\*l'année passée le taux de participation était de 56,03 %

Les nouveaux représentants des parents d'élèves sont :

<b>ST RÉMY</b>	
<b><u>TITULAIRES</u></b> - Karine BEAUGENDRE - Gwendoline BILLEGA - Mélanie ARCADIAS - Anaëlle GROULT-PERRIER	<b><u>SUPPLEANTS</u></b> - Léa TESSIER - Magdala STREE-LE GALLAIS - Sarah VELLARD - Justine POREE

<b>MARCILLE-RAOUL</b>	
<b><u>TITULAIRES</u></b> -Audrey ISAMBARD -Linda DESRUES -Marine SINAY -Hélène LEROY	<b><u>SUPPLEANTS</u></b> -Emilie MACHURA -Solène MORICE -Pascal ERNOUL

Nous nous permettons alors d'indiquer que les Représentants de Parents d'Elèves sont un lien entre les parents d'élèves, l'équipe pédagogique, et les mairies pour ce qui concerne le fonctionnement de l'école et des services périscolaires du point de vue de l'organisation matérielle.

Les Représentants sont consultés lors du vote du règlement intérieur lors du premier conseil d'école et lors du changement de projet d'école.

La communication entre les Représentants et les autres parents d'élèves est à mettre en place par les RDPE, en fonction du moyen de communication choisi (adresse mail, boîte aux lettres, mots papier...).

Les temps forts des Représentants sont lors des 3 conseils de réseau.

Dans le cadre des attributions du conseil d'école, le comité de parents élus constitue un instrument de dialogue et de coopération. Il est l'intermédiaire privilégié entre les parents et l'école. Il peut exprimer des préoccupations, relayer des demandes voire des inquiétudes mais toujours et avant tout dans un esprit constructif. Ce comité représente les parents, s'engage pour eux mais également pour les enfants et pour l'école.

Nous ne pouvons que renouveler notre invitation à chaque Représentant, à chaque parent, à consulter en priorité leur interlocuteur privilégié, à savoir leur maître ou maîtresse.

## **Rôle et attribution du Conseil d'école**

Il est rappelé le rôle et les compétences du conseil d'école : Il s'agit d'un conseil composé des élus locaux, des parents élus et des enseignants de l'école. Il se réunit une fois par trimestre (3 x 2 heures) pour traiter des sujets qui intéressent la vie de l'école : projets des classes, cantine, travaux dans l'école... Les titulaires votent le règlement intérieur de l'école et adoptent le projet d'école.

La pédagogie restant un domaine réservé aux enseignants.

Le conseil d'école est avant tout un organe consultatif, un lieu d'informations et un moment de collaboration active. Cette instance est importante pour nos écoles, tant dans ses dimensions éducatives et pédagogiques que dans l'émergence d'une réflexion collective entre acteurs de l'école, élus, parents d'élèves. Il permet de travailler toutes les questions rattachées à la vie de l'élève, son parcours, son devenir et structurées par un projet d'école ou un projet de réseau.

### **BILAN DE LA RENTRÉE : EFFECTIFS ET RÉPARTITION**

Concernant la scolarisation des élèves de 3 ans, les familles qui le souhaitent peuvent demander un aménagement afin que leur enfant ne soit pas scolarisé les après-midis. Un formulaire de demande doit alors être complété et motivé.

<b>ST-REMY</b>			<b>MARCILLE-RAOUL</b>		
<b>TPS-PS-MS</b>	<b>16 à 24</b>	<b>Mme Mondjollian Mme Besnard</b>	<b>CE1</b>	<b>16</b>	<b>M. Arzel Mme Le Bars Kerampran</b>
<b>MS</b>	<b>14</b>	<b>Mme Marsal</b>	<b>CE2-CM1</b>	<b>21</b>	<b>Mme Bazantay</b>
<b>GS</b>	<b>13</b>	<b>Mme Ngassa Mme Penot-Dzhum</b>	<b>CM1-CM2</b>	<b>21</b>	<b>Mme Condette</b>
<b>CP</b>	<b>15</b>	<b>Mme Tropée Mme Kerebel</b>	<b>CM2</b>	<b>22</b>	<b>Mme Cherel</b>
<b>TOTAL : 58 à 66 élèves</b>			<b>TOTAL : 80 élèves</b>		
<b>TOTAL du RPI : 138 à 146 élèves</b>					

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CHARTE DE LA LAICITE

Règlement commun aux écoles du département et dispositions particulières à l'école (horaires, objets interdits, etc.) y sont détaillés.

La charte de la Laïcité est annexée au règlement intérieur de l'école. Il s'agit d'un texte présenté le 9 septembre 2013 et affiché depuis dans les établissements scolaires. La charte présente la laïcité des personnels, des enseignements et des programmes.

Les absences non justifiées à partir de 4 ½ journées sont transmises à l'IEN qui peut décider d'envoyer aux parents concernés un rappel à la loi.

**Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité.**

## SÉCURITÉ A L'ÉCOLE

### **A saint-Rémy :**

**Exercice de sécurité incendie** : exercice réalisé le 5 octobre. Le Compte-rendu a été enregistré sur la plateforme ministérielle, et envoyé aux Maire et Inspecteur.

**PPMS Attentat** : exercice prévu le 19 octobre, repoussé, sur demande ministérielle, au 16 novembre. La présence de Monsieur le Maire ou d'un adjoint a été demandée.

### **A Marcillé-Raoul :**

**Exercice de sécurité incendie** : date non arrêtée mais prévu le 1<sup>er</sup> trimestre scolaire.

**PPMS Attentat** : exercice prévu comme demandé selon les directives ministérielles entre le 13 novembre et le 15 décembre (date non arrêtée).

## PROJETS PEDAGOGIQUES

### **A Saint Rémy :**

*Il s'agit à ce jour d'un prévisionnel pour l'année pour les 4 classes.*

#### **TPS PS MS :**

- Le thème des JO sera abordé à partir seulement de la P4,
- Le travail autour du potager reste d'actualité, ainsi que pour la classe des MS (future utilisation comme espace d'école dehors en parallèle).

#### **GS :**

- Ecole du dehors tous les jeudis matins, dans le parc situé en face de l'école.

### En période 1 :

- EPS à la salle de Bazouges (séance d'une heure), le vendredi après-midi, pour les CP (avec Mme Kerebel) : activité volley.
- Intervention musique une semaine sur deux sur le thème « les sons de la nature », le mardi matin (séance de 45 minutes), avec une intervenante de Interval Coglais (école de musique de St Brice en Coglès).

### En période 2 :

- Toujours Intervention musique.
- Marché de Noël (commun à toute l'école).

### En période 3 :

- Toujours Intervention musique.
- Semaine de la maternelle du 5 au 9 février avec pour thème « Bien dans son corps, bien dans sa tête. Prêt pour apprendre et grandir à l'école maternelle ».
- Semaine sans écran du 12 au 16 février.
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges (environ une matinée toutes les périodes) (commun à toute l'école).

### En période 4 :

- Piscine le lundi après-midi, jusqu'à la fin de l'année, à Saint Brice en Coglès, pour les CP (avec Mme Tropic) (40 minutes dans l'eau).
- Spectacle « Poulette crevette », pour les GS et les CP, subventionné par la Communauté de Communes.
- Toujours Intervention musique.

### En période 5 :

- Toujours Intervention musique.
- Toujours piscine le lundi après-midi, jusqu'à la fin de l'année, à Saint Brice en Coglès, pour les CP (avec Mme Tropic) (40 minutes dans l'eau).
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges (environ une matinée toutes les périodes) (commun à toute l'école).
- Course de la solidarité (commun à toute l'école).
- Atelier d'écriture pour les PS et MS, dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes.

Autres projets possibles en cours d'année en fonction des partenariats et des activités au sein des sites et/ou du RPI.

Activités autour du thème des JO.

## **A Marcillé :**

*Il s'agit à ce jour d'un prévisionnel pour l'année pour les 4 classes.*

-Pour l'école du bas (CE1-CE2-CM1) : thème ◊ les animaux

-Pour l'école du haut (CM1-CM2) : thème ◊ le tour du monde

### En période 1 :

- Visite du collège pour les CM2 le mardi 10/10.
- Intervention de la gendarmerie le lundi 16/10 sur le thème de la violence pour les CM1-CM2.
- EPS à la salle de Bazouges (séance d'une heure), le vendredi après-midi, pour les CM1-CM2 (avec Mme Condette) : activité Tchoukball.
- Intervention musique une semaine sur deux sur le thème « les sons de la nature », le mardi matin (séance de 45 minutes) (classe Mme Bazantay).
- Piscine le jeudi matin à Saint Brice en Coglès, pour les CM2 (avec Mme Cherel) (40 minutes dans l'eau).

### En période 2 :

- Toujours intervention musique
- Toujours piscine pour la classe de Mme Cherel + début de l'activité piscine pour la classe de Mme Condette le lundi après-midi, la classe de Mme Bazantay le jeudi matin et la classe de Mr Arzel le jeudi après-midi.

- EPS à la salle de Bazouges (séance d'une heure), le vendredi après-midi, pour les CE1 (avec Mr Arzel) : activité Tchoukball ou tir à l'arc.
- Journée anglaise (découverte de la culture anglo-saxonne) (commun à toute l'école).
- Marché de Noël (commun à toute l'école).

### En période 3 :

- Toujours intervention musique
- Toujours piscine pour la classe de Mme Condette, Mme Bazantay, Mr Arzel.
- EPS à la salle de Bazouges (séance d'une heure), le vendredi après-midi, pour les CM2 (avec Mme Cherel) : activité rugby ou tchoukball.
- Semaine sans écran du 12 au 16 février, projet autour de l'exposition des enfants face aux écrans avec retransmission aux familles.
- Intervention « cercle conteur » pour travailler l'oral, la construction de récit à l'oral, le vocabulaire, la culture du monde avec la ludothécaire pour les CM1-CM2
- Cinéma de Combourg : trois courts métrages sur le thème des oiseaux, le vendredi 26 janvier, pour le cycle 2.
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges (environ une matinée toutes les périodes) (commun à toute l'école).

### En période 4 :

- Toujours intervention musique
- Toujours piscine pour la classe de Mme Condette, Mme Bazantay, Mr Arzel.
- EPS à la salle de Bazouges (séance d'une heure), le vendredi après-midi, pour les CE2-CM1 (avec Mme Bazantay) : activité rugby.
- Voyage scolaire à Perros-Guirec : classe de mer 5 jours - 4 nuits / une réunion d'information sera organisée lors de la validation du dossier (commun à tout le site).
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges (environ une matinée toutes les périodes) (commun à toute l'école).
- Spectacle culturel « Les habits neufs de l'empereur », le mardi 14/05 pour les classes de l'école du haut
- Accueil de classe sur la « biodiversité » à la médiathèque de Bazouges pour les classes de l'école du bas (pas de date définie).

### En période 5 :

- Toujours intervention musique
- Course de la solidarité (commun à toute l'école).
- Classe dehors pour les classes de l'école du haut.
- Défi lecture et défi maths avec le collège pour les CM1-CM2.
- Activité lecture à la médiathèque de Bazouges (environ une matinée toutes les périodes) (commun à toute l'école).

### Autres projets en attente :

- Découverte de la culture médiévale autour de la motte féodale de Marcillé Raoul avec l'association Marci'Motte et l'APPAC (pour les classes de l'école du bas).
- Autres projets possibles en cours d'année en fonction des partenariats et des activités au sein de l'école et/ou du RPI.
- Activités autour du thème des JO.
- A partir de la période 2, la classe de CE1 ira régulièrement à la bibliothèque de Marcillé, du fait d'un plus faible effectif. En fonction de ce qu'il sera possible de mettre en place, il sera envisagé d'étendre le dispositif à d'autres classes de l'école

## TRAVAUX ET DEMANDES

### St Rémy du Plain :

- TPS PS MS : occulter la fenêtre des WC du dortoir,
- GS : installer un volet extérieur sur la porte-fenêtre de secours (chaleur et vidéo-projecteur amènent à supporter des températures parfois très élevées), plantation de fruitiers dans l'espace où les GS font l'école du dehors (avant le 15 décembre idéalement).
- MS : résoudre le problème de la lumière des toilettes restant allumée en permanence, anti pince-doigts à installer, isolation du couloir à prévoir.  
Demande du maire pour avoir détecteur de présence pour les WC, sans retour de l'artisan.  
L'isolation du couloir est dans le projet des travaux, dossier qui sera relancé en 2024.

De plus, une fissure de la vitre du hall s'agrandit.

Elle peut présenter un danger si elle casse, et le hall ne serait alors plus fermé.

Le maire en a parlé.

### Marcillé-Raoul :

Pas de demande.

## QUESTIONS DIVERSES

1-Projet d'école : à l'avenir, le partenariat avec le salon du livre jeunesse, qui existait il y a quelques années, pourra-t-il être remis en place (rencontre avec des auteurs, des illustrateurs, ateliers en classe) ?

*Il est porté à la connaissance du Conseil le mail envoyé par les responsables du Service lecture publique de la Communauté de Communes précisant que suite à des contraintes budgétaires, Fougères Agglomération, en charge de l'organisation du Salon du Livre Jeunesse, réserve les interventions scolaires aux établissements situés sur le territoire de Fougères Agglomération.*

*Les interventions d'auteurs alors subventionnées en totalité et proposées, ne correspondent malheureusement pas aux attentes des enseignants.*

2-Bibliothèque de Marcillé Raoul : est-ce que les enfants ayant des réservations auprès de la bibliothèque de Marcillé pourrait les récupérer le mardi soir à la sortie d'école avant de prendre la navette ?

*Mr Arzel s'est rapproché l'année passée des bénévoles de la bibliothèque pour mettre en place des actions communes entre l'école et la bibliothèque. Cette question est intéressante mais demande plus de disponibilité des bénévoles afin de récupérer, trier et transporter les livres jusqu'à l'école, pour qu'ils soient ensuite remis aux élèves venant des deux sites, sans empiéter sur les temps d'apprentissages et la sécurité de l'établissement. Mr Arzel posera la question aux responsables mais sans garantie de retour positif pour les raisons évoquées ci-dessus.*

*Un problème de responsabilité et de nombre de bénévoles est alors soulevé par Monsieur le Maire de Marcillé-Raoul.*

*Problème d'effectif chez les bénévoles de la bibliothèque pour acheminer les livres réservés.*

*L'idée serait d'échanger avec les bénévoles pour voir ce qui est possible de faire, Mme Isambard se propose d'aller les rencontrer.*

3-Tarif cantine : peut-on être informé à l'avance de toute augmentation tarifaire ?

*Les tarifs ont été transmis en septembre dans les cahiers.*

*La société informe assez tardivement les mairies.*

**4-Garderie** : depuis le changement de sens de circulation en face de la garderie, le sens interdit n'est pas toujours respecté. Que faire pour améliorer la sécurité ?

*Ces incivilités ont effectivement été constatées par Monsieur le Maire de St Rémy, et ce, malgré des panneaux. Les habitants du lotissement ont aussi été sensibilisés.*

*Un fléchage au sol est prévu. Une intervention de la gendarmerie peut être envisagée.*

**5-Navette du soir** : l'horaire a-t-il changé ? Le car semble arriver de plus en plus tard.

*Des renseignements seront demandés au chauffeur de car.*

**6-Sécurité** : le soir, lors du retour des enfants de Marcillé en navette, ceux-ci empruntent le petit portail, côté route de Marcillé. Il avait été question de rajouter des barrières pour garantir la sécurité par rapport à la grande route. Qu'en est-il ?

*La question a été soulevée lors de la période Covid, mais elle a été abandonnée par la mairie car les enfants sont encadrés à ce moment-là et cela ne semble plus nécessaire.*

*L'établissement de barrières semble quant à lui très compromis par le passage des poids lourds et tracteurs qui les endommagerait très certainement.*

*Peut-être faudrait-il changer l'organisation et qu'ils attendent à un autre endroit.*

**7-Incivilités** : serait-il possible d'avoir un état des lieux des problématiques de respect des élèves entre eux et vis-à-vis des adultes sur les 2 sites (Marcillé Raoul et St Rémy du Plain) ? Y a-t-il eu une amélioration depuis le retour des vacances et les mails de Mr Arzel ? En tant que représentants des parents d'élèves, à quel niveau pouvons-nous agir pour que cette problématique disparaisse ou au moins s'atténue ?

*Mr Arzel rappelle le contexte de début d'année : des comportements plutôt observés en fin d'année, des incivilités, essentiellement entre élèves, constatées dans trois classes sur quatre, des élèves qui répondent aux adultes sur le ton de l'irrespect voire de défiance, discutent ou règlent leurs différends en présence de l'enseignant, manquent de respect aux agents périscolaire, perturbent le fonctionnement de la classe et les apprentissages, question de l'effet de groupe.*

*Mr Arzel rappelle que l'école n'a pas vocation à tout assumer ni à se substituer au rôle fondamental des parents. L'école instruit, les parents éduquent. Il est à ce jour, trop tôt pour avoir des retours sur les comportements signalés, trop tôt pour dire 'amélioration durable'. Il sera demandé plus tard par les directeurs, un retour des mesures prises auprès de tous les acteurs concernés (enseignants, agents périscolaire, élèves, parents) si des progrès sont constatés afin d'en informer les familles.*

*Mr Arzel précise que de nombreuses familles ont réagi aux mails envoyés en assurant de leur soutien.*

M. ARZEL  
Directeur de l'école de Marcillé-Raoul

Mme MONDJOLLIAN  
Directrice de l'école de St Rémy du Plain

